



# Il était une Foy

avril 2013 > N°20

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



## Edito

Bonjour à tous,

Déjà le Numéro 20 du bulletin municipal !

Un grand merci pour tous les commentaires positifs recueillis. Ils nous encouragent à persévérer dans la diffusion des informations concernant la vie du village.

Voici qu'a débuté la dernière année de notre mandat. Le prochain bulletin vous présentera un bilan complet des actions menées jusqu'à maintenant. Dès à présent pensez à réserver votre soirée du vendredi 14 juin pour participer à un échange constructif sur ce bilan (qui, pour respecter les règles électorales, ne peut se dérouler moins de 6 mois avant la date des prochaines élections).

Soyez certains que l'équipe municipale poursuivra ses actions avec la même énergie jusqu'au bout du mandat. Elle continuera à favoriser la concrétisation des projets, sans augmenter la pression fiscale communale, tout en garantissant la gestion rigoureuse engagée en 2008.

Même si l'endettement reste élevé, le développement de la commune sera maintenu par d'autres solutions que le recours à l'emprunt. En effet, notre appartenance à la Communauté de Communes du Savès procure une aide considérable à la réalisation des projets par mutualisation des moyens.

Enfin, face aux nouvelles règles de fonctionnement mises en place par le gouvernement, il faut impérativement rester réactif. En particulier, il est prévu, dès la rentrée 2013, de mettre en place les moyens nécessaires pour répondre aux nouveaux rythmes scolaires.

A nouveau, merci d'être fidèles au bulletin municipal.

Votre Maire,  
François Vives



Honneur aux dames !

## Les «superwomen» de Sainte Foy

Les femmes au travail, cela ne nous choque plus. Entre 1990 et 2010 en France, l'emploi féminin n'a cessé de croître, passant de 42,8 % à 47,5 % de l'emploi global.

Pourtant la féminisation acceptée et encouragée du travail est récente et il a fallu du temps pour en arriver là. Jusqu'en 1966 une femme ne pouvait travailler sans l'autorisation de son mari... et avant 1980, beaucoup s'arrêtaient entre 25 et 49 ans, pour élever les enfants, travail non reconnu.

Aujourd'hui, de plus en plus de femmes ont comme les hommes, des parcours professionnels continus, non interrompus lors des maternités.

La raison est certainement le résultat de l'élévation du niveau de formation ou la nécessité

du salaire. Mais c'est aussi parce que les femmes se réalisent dans un emploi nécessaire à leur reconnaissance sociale et à leur autonomie personnelle.

A Ste Foy, elles sont plus de trente : responsables de collectivités, d'associations, commerçantes, soignantes... qui s'impliquent pour la vie du village. Agées de 25 à 65 ans, elles travaillent seules ou en équipe, n'économisant ni leur temps ni leur énergie... les connaissez-vous toutes ? Pour le savoir :

**Rendez-vous en page 2-3 pour le quiz « Mais qui sont-elles ? ».**

Ce numéro leur est dédié ainsi qu'à toutes les Foyennes qui œuvrent pour le bien-être collectif et que nous ne pouvions citer.

Dossier

P2-3

Portraits de femmes  
d'exception

Vie communale

P5

Voirie

# Grand quiz des femmes qui œuvrent à Sainte Foy



Elisabeth BAZZO - 1



Sandrine SARRAZIN - 2



Betty BALONDRADE - 3



Giselle MAJOS - 4



Camille PINEL - 9



Isabelle BANACHE - 10



Jocelyne DA COSTA - 11



Monique IBORRA - 12



Dominique LE QUELLEC - 17



Judith BEN MEYER-EIPHANI - 18



Marion PIERRE - 19



Christelle CHARRIER - 20



Eve VERNE - 25



Marie-Léa BOÉMARE - 26



Nathalie - 27



Carole - 28



Nathalie BOUTTE - 33



Nadine KIRCHER - 34



Julie - 35



Stéphanie UGUETTA - 36



Yvette PALAS - 5



Claudine METAIS - 6



Claire OLIVIER - 7



Amélie LEMAIRE - 8



Peggy GUILLARD - 13



Laurence BERGUGNAT - 14



Edith - 15



Christine SENTOUS - 16



Dominique CAILLER - 21



Isabelle SCOLARO - 22



Valérie CRABERE - 23



Magali MAGNOAC - 24



Nathalie ANDREO - 29



Véronique PORTE - 30



Sylvie DUPIN - 31



Sylviane GUIOL - 32

*Saurez-vous les reconnaître ? Essayez d'associer un visage à une activité ! (réponse en page 8)*

- A Dentiste
- B Orthophoniste
- C Receveuse du bureau de Poste
- D Boulangère
- E Co-Présidente de l'association Créaventa
- F Podologue
- G Pizzaiola
- H Directrice de la crèche CCS \*
- I Directrice Générale des Services à la mairie de Ste Foy
- J Présidente de l'Association des PARENTS d'ELÈVES du canton de St Lys
- K Animatrice de l'Atelier Parents Enfants CCS \*
- L Présidente de l'association Les Bisounours
- M Esthéticienne
- N Correspondante de La Dépêche du Midi
- O Directrice de la maison de retraite
- P Présidente du Club d'Activités Théâtrales
- Q Buraliste
- R Infirmière
- S Directrice de la Ludothèque
- T Présidente de l'Association pour le Patrimoine de la Salvetat
- U Coordinatrice Petite Enfance CCS\*
- V Présidente de l'association la Palette Foyenne
- W Directrice de l'école maternelle
- X Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de Ste Foy
- Y Présidente de l'association Ste Foy Sports et Loisirs
- Z Gérante de l'agence immobilière
- AA Présidente de l'association les Halles de Ste Foy Animées
- BB Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes
- CC Architecte
- DD Animatrice du Relais des Assistantes Maternelles CCS\*
- EE Députée de la Haute-Garonne
- \* CCS : Communauté de Communes du Savès

# Le budget annuel rapporté à la personne

Le budget 2013 est dans la continuité des budgets précédents, serré dans les dépenses de fonctionnement et avec des investissements réfléchis sans augmentation des taxes

RECETTES : 817€ par habitant		
FONCTIONNEMENT : 667€	Dotations et participations : 204€	Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principal fonds de concours de l'état aux collectivités locales, Dotation nationale de péréquation
	Impôts et taxes : 413€	Produit fiscal obtenu en multipliant les bases d'imposition de la commune (valeurs locatives cadastrales) par les trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur terrain bâti et non bâti, et compensation de la CFE et CVAE (ex TP) venant de la CCS
	Produits des services : 50€	Produit de la vente des tickets de cantine et différentes redevances
INVESTISSEMENT : 150€	Dotations et Subventions d'investissement : 150€	Subventions sur les investissements, Versement du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), Taxe d'aménagement

DEPENSES : 995€ par habitant		
FONCTIONNEMENT : 665€	Charges à caractère général : 286€	Prestations service repas écoles, électricité, fournitures d'entretien, entretien des bâtiments, des voies et réseaux, du matériel roulant, contrats de maintenance, frais d'affranchissement, de télécommunication, etc...
	Charges de personnel : 301€	Salaires et cotisations (URSSAF, Caisse de retraite, ASSEDIC, etc...)
	Charges de gestion courante : 50€	Indemnités des élus, service départemental d'incendie, participation aux frais de fonctionnement des syndicats intercommunaux, subventions associations
	Intérêts payés : 28€	Paiement des intérêts des emprunts en cours
INVESTISSEMENT : 330€	Remboursement dette : 51€	Remboursement du capital des emprunts en cours
	Dépenses d'équipement : 279€	Travaux d'aménagement, matériel informatique, hors pool routier passé à la CCS

NB : Les recettes s'équilibrent par rapport aux dépenses avec les reports cumulés des années précédentes.

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

### Conseil Municipal du 15 janvier

> Le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 2<sup>ème</sup> classe et a approuvé la fermeture d'un poste d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe.

> Le conseil a décidé de la participation financière à la couverture prévoyance des agents.

> Le Conseil a voté les tarifs pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

> Le Conseil a décidé de la vente et de l'acquisition de parcelles de terrain à la Salvetat.

> Le Conseil a donné délégation de tâches à l'Association Patrimoine de la Salvetat et a autorisé le maire à signer une convention avec la Fondation du Patrimoine.

### Conseil Municipal du 26 mars

> Vote du compte administratif 2012 et budget primitif 2013.

Pour les autres délibérations, se connecter au site internet de la commune

## Actions municipales

# Les projets majeurs pour 2013

*Toujours guidés par une gestion rigoureuse indispensable, les projets prévus cette année permettront de poursuivre le développement dynamique de la commune*

**Voici les principaux projets de 2013 :**

- La nouvelle station d'épuration : La construction de celle-ci, qui doit être opérationnelle vers la fin de l'année, conditionne l'évolution de notre commune. En effet, sa mise en service permettra d'une part à la maison de retraite d'ouvrir les nouveaux bâtiments en cours de réalisation et d'autre part de commencer les études de nouvelles zones à urbaniser.

- L'activité économique : Dans le cadre de la compétence économique de la Communauté de Communes du Savès, nous accompagnerons le projet de création d'une zone d'activités sur la commune. Il est prévu également d'améliorer la signalisation des services et commerces.

- L'organisation du village : Le transfert des ateliers techniques actuellement placés en plein cen-

tre, près de la crèche et de la maternelle va être étudié.

- L'activité associative : Les associations ne seront pas oubliées. Une nouvelle salle va en effet être aménagée pour leur permettre d'organiser leurs réunions de bureau.

- L'éco-responsabilité : Très sensible à cette thématique fondamentale pour les générations futures, l'équipe municipale a décidé de développer diverses actions dans cette direction.

Tous ces projets sont la suite logique des actions menées depuis 2008.

L'ensemble des réalisations du mandat vous seront présentées lors de la réunion publique qui se tiendra le vendredi 14 juin à la salle des fêtes.

## Subventions 2013

### Affectation de la réserve parlementaire

La réserve parlementaire est une enveloppe répartie entre sénateurs et députés utilisée pour financer les associations et collectivités de leur circonscription. C'est ainsi que Monique IBORRA, députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription, subventionnera 4 projets pour Sainte Foy :

- Achat d'un terrain pour réaliser un chemin piétonnier : 1500€
- Achat de buts amovibles pour le stade : 600€
- Equipement du terrain de bosses (abri-banc) : 300€
- Complément de l'aire de jeux d'enfants : 400€.

Nous la remercions chaleureusement au nom des intéressés !

## Voirie

# Le saviez-vous ?

### Carrefour du Parayre : ligne blanche et radars "pédagogiques"

Plusieurs réunions ont été organisées sur les lieux mêmes du carrefour, aux heures matinales mais aussi lors des fortes fréquentations. Le secteur routier du Conseil Général a fait réaliser 2 études détaillées pour l'aménager. Les solutions proposées ne sont pas réalisables aujourd'hui en raison des impacts qu'elles généreraient tant au niveau de l'emprise au sol que du coût de réalisation. Le secteur routier a néanmoins renforcé la sécurité de ce carrefour en y traçant récemment une ligne continue blanche et il subventionnera l'achat de 2 radars pédagogiques.

### Fossés : petits rappels

Tout ce qui n'est pas classé en tant que cours d'eau sur le cadastre... est considéré comme fossé ou fossé mère, le fossé mère recevant les eaux de plusieurs fossés.



Carrefour du Parayre

Les fossés en bordure de voie publique sont rattachés à la voirie. Ainsi, l'entretien et le curage sont effectués par la commune ou le département.

Pour les fossés sur (ou en mitoyenneté) des parcelles privées l'entretien incombe au propriétaire (ou à part égales aux propriétaires riverains).

Par ailleurs :

**Il est interdit de boucher un fossé** (même sur une propriété privée). Il s'agit alors d'une rup-

ture volontaire de canalisation, passible d'une remise en état par un tribunal.

**Il est aussi interdit de déverser des eaux usées dans un fossé** (les rejets des eaux traitées sont soumis à autorisation, selon les règles d'urbanisme, et ne doivent pas générer d'eaux stagnantes).

### Rond-point sur la RD 632 : pourquoi l'a-t-on rénové ?

Vous avez été nombreux à vous demander pour quelles raisons le rond-point à l'entrée du village avait été refait intégralement. Le secteur routier du Conseil Général nous a transmis l'explication suivante :

« La couche de roulement de l'anneau présentait des signes d'usure accélérée avec présence de fissures de l'enrobé existant. Ces dernières se sont aggravées notamment suite aux conditions hivernales exceptionnelles de février 2012. Le giratoire présentait alors des déformations qui auraient à terme évolué de manière très significative ».



Rond-point RD 632

## Cyclistes

# Le printemps arrive, les vélos vont fleurir...

*Quelques recommandations pour assurer votre sécurité et celle des autres :*

> Equipez bien votre vélo : sonnette, freins et phares avant et arrière, réflecteurs de lumière  
> Respectez le code de la route : le vélo est un véhicule comme un autre  
> N'oubliez pas le gilet fluores-

cent hors agglomération dès que la visibilité décline  
> Sachez qu'un casque vous protège de lésions cérébrales en cas de chute ou accident  
> Ne roulez pas à plus de deux de front et rangez-vous en file



indienne à la nuit tombée ou dès qu'un véhicule veut vous dépasser  
> Et ne téléphonez pas en pédalant !

Bonne route !

## INFOexpress

### → Fin des Autorisations de Sortie du Territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, un mineur peut voyager seul avec une carte d'identité dans l'Union Européenne ou un passeport hors Union Européenne, ces titres devant être en cours de validité

### → Jeunes lycéens étrangers cherchent famille d'accueil

L'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux cherche des familles bénévoles pour recevoir de jeunes étrangers qui viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois en collège ou lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture.

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous tente, appelez Céline Gazel du CEI-Toulouse au 05 61 29 72 66 ou 06 19 29 72 66

### → Recensement Militaire (ou Citoyen) des Jeunes

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, filles ou garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire,...)

### → Inscription à l'école

Les enfants nés en 2010 peuvent être inscrits à l'école maternelle dès le mois d'avril. Il suffit pour cela de venir en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile

### → Rythmes scolaires

Les écoles maternelle et élémentaire adopteront la semaine de 4 jours et demi dès la rentrée 2013

### → Fuite d'eau après compteur

Selon le décret d'application du 24/09/12 de la loi Warsmann, en cas de fuite après compteur il ne doit être facturé à l'abonné que l'assainissement calculé sur la consommation d'eau moyenne des 3 dernières années



## Recensement

# La campagne s'est terminée le 16 février, l'heure est au bilan provisoire

Les premiers résultats montrent une croissance de la population et des logements depuis 2008, même si les chiffres définitifs ne seront connus qu'en fin d'année

→ **Logements** : 834 habitations ont été recensées contre 768 en 2008 (+8.6%). Elles se répartissent en 750 résidences principales et 25 secondaires, 55 logements vacants et 4 non enquêtés.

→ **Population** : 1980 bulletins individuels ont été retournés contre 1890 en 2008 (+4.8%).

Ce nombre sera complété par les personnes résidant dans une communauté (maison de retraite), dans une habitation mobile terrestre et par la population comptée à part (étudiants, militaires, etc.). L'INSEE donnera l'évaluation définitive fin 2013.



Les agents recenseurs et la coordinatrice ont travaillé sous le contrôle hebdomadaire de Monsieur FERRÉ, superviseur de l'INSEE. Celui-ci a salué la qualité du travail réalisé malgré les conditions climatiques difficiles et l'accueil parfois « peu coopératif » de certains administrés. Cependant, selon les agents, la grande majorité des foyens s'est montrée sympathique.

## Ordures Ménagères

### Retour sur le Questionnaire de satisfaction du service de collecte

Peu de retours donc tout va bien !



Réfection de plateforme d'apport volontaire

Le numéro d'octobre 2012 du journal de la Communauté de Commune du Savès proposait de participer à une enquête de satisfaction sur la collecte des déchets ménagers.

La gestion de ces déchets a un coût très élevé qu'il faut maîtriser tout en assurant un service de qualité à chacun. Le but de cette consultation était donc de connaître le niveau de satisfaction des usagers. Le questionnaire portait sur la collecte en porte à porte ou en conteneurs, sur l'usage de la déchèterie et du compostage individuel. Les résultats détaillés sont communiqués dans le journal d'avril de la CCS.

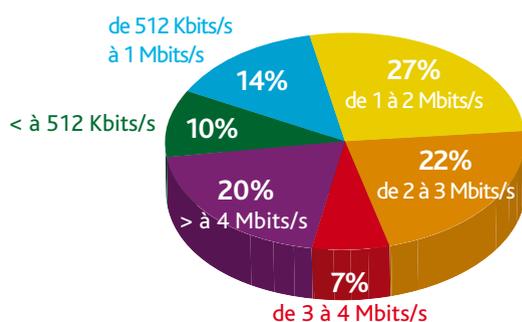
Pour Sainte Foy 20 questionnaires ont été retournés (sur 750 distribués). Ils font ressortir un service satisfaisant.

Actuellement la CCS continue à l'améliorer en finalisant les plateformes de réception des points d'apport volontaire.

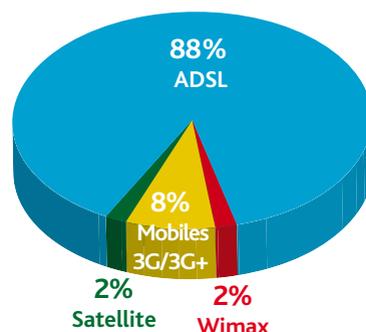
## Accessibilité internet en Haut-Débit

# Retour sur le questionnaire distribué début janvier

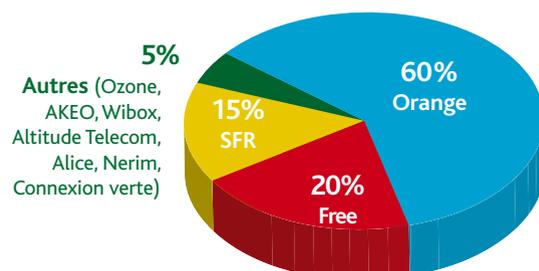
Débits descendants mesurés en Kbits/s



Mode accès à internet haut débit



Fournisseurs d'accès internet



### Il y a encore des progrès à faire pour aider les cyber-Foyens à surfer !

187 Foyens ont répondu à l'enquête qui s'achevait le 28 février. Voici l'analyse des données collectées :

→ **Le débit** : Le débit moyen mesuré est de 2,32Mbits/s et 49% des abonnés disposent d'un débit descendant supérieur à 2Mbits/s. Le débit moyen en France métropolitaine est de 5,6Mbits/s et un

quart des internautes plafonne à 2Mbits/s. (voir graphique).

→ **Les modes d'accès et les fournisseurs** : (voir graphiques).

→ **La couverture** : Pour des maisons voisines, les opérateurs offrent des débits équivalents.

La technologie ADSL est soumise à une sévère limitation liée à la distance qui sépare l'abonné du

central téléphonique dont il dépend (ex: à 4,4Km on a -44dB).

Le nord de la commune est lié au central de St Lys et la zone du Parayre et de la Salvetat est rattachée à Rieumes.

Les plus faibles débits s'observent de façon groupée sur Bourrieu, la portion centrale de la route de Cambernard, le chemin de Min-

joulet et quelques points aux extrémités de chemins éloignés des axes principaux.

Consciente des enjeux du numérique pour l'aménagement de notre territoire, la municipalité, en partenariat avec la Communauté de Communes du Savès, va poursuivre son objectif ambitieux d'améliorer cette situation.

## Environnement

# Le développement durable s'invite à votre table !

*Un verre qui re-sert, c'est Elémen'terre ! Plus de 320 000 verres réutilisables prêtés en 2012. L'association qui a comme objectif le remplacement du jetable par du réutilisable lors des événements de Midi-Pyrénées étend ses services aux particuliers, collectivités, associations,...*

Elémen'terre créée en 2008 accompagne les organisateurs de manifestations dans une démarche écoresponsable en prêtant des gobelets de 10 à 50 cl en homopolymère de polypropylène (sans bisphénol A), des cendriers, bacs de lavage, poubelles, panneaux de tri, affiches de sensibilisation etc...

L'association loue aussi de la vaisselle (assiettes en polypropylène, couverts en inox) et des lave-verres.

Cette offre s'adresse à toute personne ou structure, privée ou publique, organisant une manifestation à forte concentration humaine (concerts, manifesta-

tions sportives, mariages, fêtes d'anniversaire, forums associatifs, vernissages, inaugurations, etc.)

### Tarifs par pièce :

Gobelets : prêt gratuit si lavés / 0.05€ si rincés / 0.10€ si sales  
Assiettes : 0.15€ / Couverts : 0.05€. Ces prix s'entendent nettoyage fait. Sinon il faut ajouter 0.10€ au prix.

Les gobelets et assiettes cassés ou manquants sont facturés 1€, les couverts 0.20€.

Une caution de 1€ par pièce est demandée au départ du matériel (elle n'est pas encaissée).

NB : Pour emprunter du matériel il faut adhérer à l'association. (Particuliers : 10€ / Asso-



ciations : 20€)

La mairie a fait appel à leur service lors des vœux du 11 janvier et les Foyens présents ont pu tester les gobelets.

### → Plus d'infos :

Site : [www.elemen'terre.org](http://www.elemen'terre.org)  
Point relais local : Maison de la Terre à Poucharramet (05 62 20 01 76 / [contact@lamaisondelaterre.fr](mailto:contact@lamaisondelaterre.fr))

## Eco-responsabilité

# « Anime ton goûter » ou comment découvrir nutrition et démarche éco-citoyenne dès le plus jeune âge

*L'Association des Parents d'Elèves de Ste Foy propose une après-midi récréative et plusieurs animations pour sensibiliser petits et grands au choix des aliments et à la production de déchets*



Depuis 2 ans l'APE agit en faveur d'une restauration scolaire de qualité. Cette année elle organise sur ce thème une après-midi de jeux et activités pédagogiques avec comme « fil

rouge » le sujet du gaspillage et des déchets alimentaires.

Cette question sérieuse sera abordée de manière ludique : jeu de l'oie géant, réalisation d'une fresque, tests de goûts et de saveurs, questions pour des champions (de la nutrition), lancé de déchets (dans la bonne poubelle), jeux de société...

Les enfants participeront à la réalisation d'un goûter simple et sain : tartines (pain fait sur place), confitures maison, jus de fruits frais... L'« Ambassadrice du tri » de la Communauté de Communes du Savès, Florence Mirassou, animera une activité de sensibilisation.

Quelques événements à signa-

ler avant cette après-midi :

→ Plusieurs manifestations durant la pause méridienne à la cantine au mois de mars

→ Vente de tickets de tombola dimanche 31 mars sur le marché de Ste Foy (bouquet de fleurs, jeu de société, panier de légumes... seront à gagner)

→ Exposition à ne pas manquer « Quand je mange j'agis sur mon environnement » du 2 au 6 avril dans le hall de la mairie

→ Rendez-vous donc le 6 avril à partir de 14h30 à la salle des fêtes pour « Anime ton goûter ». (Avec la participation de la mairie, l'ALAE, la crèche, l'association 3Pa, la CCS, les AMAPS de St Lys et Fontenilles).

## INFOexpress

### → Enquête ménages déplacements TISSEO-SMTC

L'organisation des transports dans la métropole toulousaine impose de connaître les pratiques quotidiennes de déplacement des habitants. De cette enquête découleront les améliorations à apporter. Les réponses sont analysées de manière anonyme et ne sont utilisées que dans le seul but statistique. Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs si vous êtes sollicités

### → Fête des Sainte Foy de France 2013

Réservez dès à présent les 16-17-18 août. La fête aura lieu à Sainte Foy l'Argentière dans le Rhône.

Un voyage de groupe est en train d'être organisé.

Plus d'informations sur :

[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

### → Les frelons asiatiques sous surveillance

Afin d'étudier la répartition et la propagation de l'espèce *Vespa velutina* un recensement des nids observés et les conditions de leur destruction, lorsque celle-ci est requise, est organisé. Celui-ci sera effectué par la mairie au moyen de fiches de signalement transmises à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Haute-Garonne. **Signalez-nous les nids !**

## Numéros utiles



### La Mairie à votre service :

Tél. : 05 61 91 73 09

06 37 64 56 23 (soir et WE)

Plus d'info : voir dernière page

Ecole maternelle : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire : 05 62 23 83 35

ALAE : 05 61 91 44 14

Crèche : 05 82 95 18 07

## Urgences

Samu : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 - EDF : 0 810 131 333 - GrDF : 0 800 473 333 - Syndicat des Eaux : 05 61 56 00 00 - Centre anti-poison : 05 61 49 33 33 - Enfance maltraitée : 119 ou 0 800 05 41 41 - Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977 - Violences conjugales : 01 40 33 80 60

## Cérémonies

# Nouveaux citoyens et commémoration du 19 mars 1962

Une cérémonie de citoyenneté a eu lieu le 23 mars pour les jeunes majeurs avec remise de leur première carte électorale et du livret du citoyen. Le maire leur a exposé les droits et devoirs conférés par cette majorité civile, matrimoniale et pénale.

Avant la cérémonie, les jeunes avaient participé à la commémoration du 19 mars 1962. Cette date est l'anniversaire du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie depuis la promulgation de la loi par le Président de la République le 6 Décembre 2012.



De nombreuses personnes se sont recueillies à la mémoire des victimes des combats d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

## Bienvenue

En octobre nous vous annonçons le départ en congé de maternité de Sandrine. Valentin est arrivé au mois de décembre juste à temps pour son premier Noël ! Sa maman sera de retour à l'accueil mairie en avril.



## Solutions du trombinoscope (p2-3)

1 - I	13 - U	25 - L
2 - BB	14 - F	26 - B
3 - S	15 - R	27 - R
4 - V	16 - Q	28 - R
5 - AA	17 - C	29 - P
6 - A	18 - K	30 - J
7 - M	19 - B	31 - T
8 - G	20 - CC	32 - D
9 - B	21 - Y	33 - O
10 - E	22 - Z	34 - X
11 - N	23 - H	35 - R
12 - EE	24 - DD	36 - W

Carnaval 2013 sous le soleil : Vif succès pour les ateliers et le défilé organisés par Les Bisounours et La Farandole.

## Peinture

### Exposition annuelle de la Palette Foyenne

**Vernissage le 4 mai à 18h30** : Cette association permet aux amoureux de la peinture de se retrouver les mardis et jeudis en atelier avec Jacques MAJOS. Ils exposeront leurs travaux les 4 et 5 mai de 10h à 18h30 à la salle des fêtes.  
**+ d'infos** : 05 62 20 58 98 ; giselle.majos@wanadoo.fr ; <http://peintres-foyens.voila.net>

## Etat civil

Du 15/12/2012 au 15/03/2013

### NAISSANCES

CARMONA Gaétan  
BELKHAIRA Mathieu  
DUMONT Claire  
CASTAING Marin

### DECES

OLIVE Maria  
ROSSO Teresa  
LABATUT Germaine  
CANUT Martine  
BRESSY Nadia  
BÉLY Albert  
VIDAL, MOLINO Ascencion  
BAYONOVE Paul  
RAY Jeanne  
MENCIA DE LA FUENTE Maria

### MARIAGE

RUZZENE Alain et BRON Sylvie  
BOUVRET Jeannick et DES-CAMPS Sylvie



## Festivités

# Ça bouge à Ste Foy

### Avril

> 6 avril

« Anime ton goûter » par l'APE, 14h30, salle des fêtes

> 14 avril

**Vide-jardin et Anniversaire du marché** (Fidésiades en Savès, Halles de Ste Foy animées) 6h-18h, marché de plein vent  
**Nettoyage de Printemps** (Sent'Aure) RDV 9h30, Place Henri DUNANT

### Mai

> 4-5 mai

**Exposition** (Palette Foyenne) 10h-18h30, salle des fêtes

> 5 mai

**Vide-grenier** (Bisounours) 9h-18h, marché

> 11-12 mai

**Foire de Printemps** (Créaventa) 10h-19h, salle des fêtes

> 19 mai

**Vide-jardin** (APS) 10h-18h, la Salvetat  
**Chorale «Los Cantarels»** (APS) 15h, Chapelle de la Salvetat

> 25 mai

**Olympiades** (Farandole, CrossBoss) 14h, Stade

> 25 mai et 1<sup>er</sup> juin

**Soirée Théâtre** (Club d'Activités Théâtrales) 20h30, salle des fêtes

### Juin

> 2 juin

**Vide-grenier** (USSF Football) 8h-18h, parking des Platanes

> 8-9 juin

**Festival du Livre** (Agora) 10h-18h, salle des fêtes

> 14 juin

**Réunion Publique** « Bilan de mandat » par la municipalité, 19h30 salle des fêtes

> 15 juin

**Chorale de l'Isle-en-Chœur** (APS) 17h, Chapelle de la Salvetat

> 15-16 juin

**Fête du Cheval** (l'USSF Rugby) au Stade

> 28 juin

**Kermesse des écoles**, (Farandole)

## Calendrier des matches

**L'USSF Rugby** : Le dimanche 31 mars dès 13h30. A partir du 7 avril commenceront les phases finales.

**L'USSF Football** (2<sup>ème</sup> Div.) : Les samedis 13 avril, 11 mai et 1<sup>er</sup> juin (ce sera le dernier match de la saison) dès 20h30

## La Mairie à votre service

**Contacteur la Mairie** : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : [mairie.ste.foyp@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.foyp@wanadoo.fr)  
**Horaires d'ouverture** : Du lundi au mercredi : 14h -18h > Jeudi 8h30 -12h et 14h -18h  
> Vendredi : 8h30 -12h et 14h -17h > Samedi : 8h30-12h



[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : alдорandecom-  
munication - Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier  
recyclé. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Le maire :  
François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE,  
Dominique GUYS, Joëlle ESCALLE, Coordination : Edmée MEIS.